



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 17 Avril 2019

Présents : Georges PAYRE-FICOUT, Guy ROGNIN, Estelle DEL DO, Jean-Pierre DETROYAT, Serge MOTTET, André ROJAT, Karine CARLIN, Pascale BRUN, Jocelyne COTTE, Jacques FOURNIER, Pierre VALLA

Absents : Adeline GUILLET, Marie-Thérèse DAVID

Denis CHEVALIER donne procuration à Thierry NICOUUD (Absent donc procuration sans effet)

Thierry NICOUUD donne procuration à Jacques FOURNIER

1. **DM**

Suite à l'envoi de notre budget auprès du trésorier, il nous est demandé d'effectuer une DM afin de basculer 146 500 € du compte 020 – Dépenses imprévues vers le compte 2313. En effet, nous ne pouvons légalement affecter que 7.5 % des dépenses d'investissement sur le compte 020.

2. **Délibération pour convention de la cureuse des fossés**

Le Maire expose la proposition de convention. Chaque commune nommera un représentant élu responsable qui s'assurera de l'état général et de l'entretien de l'outil. A chaque utilisation un constat sera fait. Délibération est prise de valider cette convention entre les communes de Chasselay et Varacieux pour la mutualisation de la cureuse de fossé.

3. **Délibération pour changement des indemnités des élus**

Une délibération est prise à l'unanimité pour que les indices et pourcentages des élus soient évolutifs en fonction des arrêtés préfectoraux.

4. **Délibération pour approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public eau et assainissement 2017**

Délibération approuvée à l'unanimité

5. **Délibération pour avis sur le projet SAGE**

La délibération du projet SAGE est exposée par le Maire. 1 Abstention

6. **Délibération pour demande de subvention accès PMR cimetière et salle des fêtes**

Il reste sur la commune à effectuer les accès PMR au cimetière et à la salle des fêtes.

Au niveau du cimetière il est proposé de faire 2 allées en goudron et le reste en gravier. Cela permettra de maintenir les accès aux anciens caveaux par les allées et l'évacuation des eaux. Une place handicapée serait créée devant l'entrée pour un accès en fauteuil roulant côté conducteur et passager. Un devis a été fait par l'entreprise CHAMBARD pour un montant de 37 000 € HT.

Pour la salle des fêtes il faudrait modifier l'accès par le côté Nord avec 2 paliers : ces travaux pourraient être faits par les employés communaux et seraient également subventionnables.

Délibération est prise pour effectuer les demandes de subvention auprès du Département.

7. **Information sur les nouvelles propositions tarifaires GROUPAMA**

Groupama nous a fait passer une proposition avec les mêmes conditions mais en nous faisant bénéficier d'une réduction très intéressante. Seul le tracteur passerait au tiers car il a 20 ans et n'a plus de valeur.



8. Tableau présence bureau de vote pour les élections européennes du 26 Mai

8h – 11h :

Guy, Pierre et André

11h – 14h :

Jocelyne, Pascale et Jean-Pierre

14h – 17h :

Karine, Serge et Jacques

17h – dépouillement :

Georges, Guy et Serge

9. Délibération pour médaille du travail de Nadia

Une prime de 200 € sera attribuée à Nadia pour sa médaille du travail (20 ans de service à la commune).

10. Délibération pour examen du contrat de l'agence postale

Le contrat de l'agence postale arrive à échéance le 4 Septembre 2019. Décision est prise de reconduire le contrat pour 3 ans. (Aucune délibération n'est nécessaire pour entériner cette décision)

11. Dossiers d'urbanisme

- DP Orange : déposée le 15.03.2019 – acceptée le 10.04.2019
Le conseil donne un avis favorable

12. Questions diverses

- La restitution des travaux liés au projet de territoire aura lieu samedi 4 Mai de 8h30 à 12h00 au Musée de l'eau
- Une forte pollution de l'eau a été observée dans la rivière au niveau du pont du Gonon : des analyses ont été effectuées. Nous n'avons pas d'explication à ce jour.
- Des dépôts de fibrociment ont été observés sur l'impasse du Mollard
- Un incident a eu lieu au niveau des 2 potelets qui se situent devant l'épicerie : un constat a été fait avec une déclaration de sinistre auprès des assurances.
- Le Comité des Amis de la Gendarmerie de Saint Marcellin fait une proposition d'adhésion auprès de leur association. Le conseil décide de ne pas y adhérer pour cette année.
- L'inauguration de la place du village, du parking de l'Ecole et de l'Entrée Nord aurait lieu le vendredi 14 Juin 2019 à 19H00 (en fonction des disponibilités du Président du Conseil Départemental).
- Le repas des élus aura lieu le samedi 25 Mai à midi

PROCHAIN CONSEIL : Mardi 14 Mai 2019 à 20H30